78e ANNEE — Nos 7 et 8 *Publication mensuelle* JUILLET-AOUT 1984

Organe du CERCLE PÉGASE

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
FONDE EN 1906 — SOCIETE ROYALE
Affilié à la FEDERATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : Mme L. Vandermeiren, place Terdelt, 2
1030 Bruxelles. Bte 8. — Tél. 215 77 70, après 19 heures.

TRESORERIE : C.C.P. 000-0147212-63 Cercle Pégase
Cotisation : 300 francs Bruxelles — Tél. 731 39 15

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

ATTENTION ! ! Inscrivons-nous à temps

N'oubliez pas la séance du 2 juillet où seront projetées les dias de Michel Van Meurs, sujet : « La Crête ».

1er juillet : Les Crêtes de Meuse, inscription pour le train chez J. Splingard, dès parution du bulletin. Tél. 478 83 07.

19 août — P+R — La Thiérache-Forêt de Mormal, inscription pour le car à la séance du 2 juillet ou chez R. Porta dès parution du bulletin ou après le 1er août. Tél. 770 39 94.

2 septembre — P+R — Les Abbayes de Belgique « Achel », inscription pour le car chez A. Moyson. Tél. 521 82 67.

20 septembre — Théâtre National. Tél. Gallet 569 05 04.

Notre assemblée mensuelle du lundi 2 juillet à 20 h

Réunion dès 20 h au **«Jupiler-Bourse», rue Marché aux Poulets, 35, 1000 Bruxelles.** L'assemblée sera ouverte à 20 h 30' précises, avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du lundi 4 juin ;
2. Présentation et admission de nouveaux membres ;
3. Inscriptions aux diverses promenades et randonnées ;
4. Soirée au Théâtre National ;
5. Thé dansant annuel ;
6. Divers ;
7. Projection des dias 6×6 de Michel Van Meurs, sujet : « La Crête ».

Le Comité se réunira le jeudi 5 juillet à 20 h 30' à la BRASSERIE «LA REGENCE», place Fernand Cocq, 1050 Bruxelles. Tél. 511 24 78.

Le Comité se réunira le jeudi 9 août à 20 h 30' chez M. A. Reynaerts, rue du Doyenné, 46, 1180 Bruxelles. Tél. 344 78 72.

Nos promenades cyclistes des mois de juillet et août

Renseignements : A. Reynaerts, rue du Doyenné, 46, 1180 Bruxelles. Tél. 344 78 72.

Toutes les excursions sont circulaires et longues de 60 km. Le départ a lieu 15 minutes après l'heure fixée pour la réunion.

1 — Réunion à 9 h 15' à la gare d'Ath. P.-N. à Ellezelles. Pilote : J. Gallet.

8 — Réunion à 9 h 15' à l'église de Wasseige. P.-N. à Moha. Pilote : J. Hanappe.

15 — Réunion à 9 h 30' à l'église de Froidchapelle. P.-N. à La Galoperie (France). Pilote : J. Hanappe.

21 — *(samedi)* — Réunion à 9 h 30' à la gare de Nivelles. P.-N. à Seneffe. Pilote : P. Broier.

22 — Réunion à 9 h 30' à l'église d'Helchteren (autoroute A2 Hasselt). P.-N. à Lommel. Pilote : A. Reynaerts.

29 — Réunion à 9 h 30' à l'église de Haillot. P.-N. à Ocquier. Pilote : J. Hanappe.

5 août — Réunion à 9 h 30' à l'église de Fosse-la-Ville. P.-N. à Oret. Pilote : P. Broier.

12 — Réunion à 9 h 30' à l'église de Havelange. P.-N. à Chevetogne. Pilote J. Hanappe.

15 — *(mercredi)* — Réunion à 9 h 15' à l'église d'Eghezée. P.-N. à Noville-les-Bois. Pilote : P. Broier.

19 — Réunion à 9 h 45' à la place de Furnes. P.-N. à Bergues (France). Pilote : J. Hanappe.

26 — Réunion à 9 h 30' à la gare de Zottegem. P.-N. à Neder-Eename. Pilote : J. Gallet.

2 septembre — Réunion à 9 h 30' à la gare de Geel. P.-N. à Postel. Pilote : J. Gallet

Nos excursions dominicales des mois de juillet et août

—P— Promenades, responsable : J. Gallet, Kalenbergstraat, 29, 1710 Dilbeek. — Tél. 569 05 04.

—R— Randonnées, responsable : P. Volkaerts, rue Félicien Rops, 11, 1070 Bruxelles. Tél. 521 03 96.

● *1er juillet —P—* Réunion à 8 h 20' gare du Q.-L. Départ à 8 h 39' pour Lustin via Namur. Arrivée à 9 h 49'. Bois de la Grande Hulle, Point de vue de la Sibérie, Bois de Malonne, Flawinne. Retour en train. P.-N. intégral. 20 km. Pilote : J. Splingard. Pour inscription, voir en tête du bulletin.

1er juillet —R— Réunion à 8 h 15' au Q.-L. Départ en bus à 8 h 35' pour Weert-Saint-Georges, Pécrot, Bossut, Grez-Doiseau, P.-N., Nodebais, Hamme-Mille. 27 km. Pilote : J. Opdebeek.

● *8 — Promenade circulaire* — Réunion à 9 h 45' à Tervuren-Parc (Terminus du tram 44). Parc de Tervuren, Yzer P.-N., Veeweyde, Vossem, Tervuren. 18 km. Pilote : J. Driesens.

8 —R— Réunion à 6 h 35' gare Centrale. Départ à 6 h 52' pour Hony via Liège. Arrivée à 8 h 34'. Hony, Dolembreux, Hione, Strimont, P.-N., Bois de Warnaumont, Playe, La Roche Menhir, Remouchamps. 29 km. Pilote : R. Benoot.

● *15 —P—* Réunion place Rouppe à 8 h 30'. Départ en bus à 8 h 40' pour Sint-Pieters-Leeuw. Arrivée à 9 h 09'. Hof-ter-Heide, Oudenaken, Sint-Laurens-Berchem, Elingen, Pepingen, P.-N., Hof te Putbeek, Hoeve Brée Eik, Diepenbroek, Ielegem, Gaasbeek-église. 20 km. Retour en bus, Pilote : P. De Prince.

15 —R— Randonnée circulaire au Payottenland. Réunion à 8 h 45', gare Centrale. Départ à 9 h 03' pour Ternat. Arrivée à 9 h 28'. Château de Ternat, Sint-Katerina-Lombeek, Liedekerkebos, Okergem, Pamel, P.N., Strijtem, Lombeek, Wambeek, Ternat, 28 km. Pilote : F. Lebon.

● *21* — Voir programme du samedi.

● *22 —P—* Réunion à 8 h 45' gare Centrale. Départ à 9 h 11' pour Braine-le-Comte. Arrivée à 9 h 39'. Bois de La Houssière, Virginal, P.-N., Bois d'Apecheau, Braine-le-Château. 21 km. Pilote : J. Splingard.

—R— Réunion à 7 h 15' gare du Q.-L. Départ à 7 h 39' pour Jemelle. Arrivée à 8 h 56'. Randonnée aux environs de Jemelle. 28 km. Pilote : M. Moyson.

22 — PROMENADE DU DIMANCHE APRES-MIDI. — Promenade circulaire d'environ 10 km. en Forêt de Soignes. Réunion à 14 h 15' au Fort-Jaco. (Terminus du tram 18). Départ à 14 h 30'. Pilote : R. Grollet.

● *29 —P—* Réunion à 10 h à Tervuren-Parc (Terminus du tram 44). Départ à 10 h 15'. Duisburg, Ganspoel, Huldenberg, P.-N. Feestzaal Victoria, Terlanen, Ferme Bilande, Ferme du Ri, Wavre. 19 km. Retour en train pour Q.-L. Pilote : J. Driesens.

29 —R— Réunion à 6 h 30' gare Centrale. Départ en train à 6 h 52' pour Eupen via Verviers. Arrivée à 8 h 47'. Nispert, Pont Guerrier, La Helle, Herzogenhügel, Petit-Rongard, Fagne de Clefaye, Koschbend, Sourbrodt, P.-N. intégral. 28 km. Retour en bus et train via Verviers. Pilote : Luc Vandermeiren.

● *5 août —P—* Réunion à 8 h 20' gare du Q.-L. Départ à 8 h 39' pour Dinant via Namur. Arrivée à 10 h 05'. Bois de Freyr, Gros-Bois, Waulsort (P.-N. et possibilité de P.-N. intégral), La Meuse, Anseremme, Dinant. 18 km. Retour en train. Pilote : J. Splingard.

5 août —R— Réunion à 7 h 30' gare Centrale. Départ à 7 h 52' pour Verviers Central. Arrivée à 9 h 18'. Excursion de 28 km aux environs de Verviers. P.-N. intégral. Pilote : M. Moyson.

● *12 —P—* Réunion à 8 h 10' gare des Autobus à Bruxelles-Nord. Départ à 8 h 20' pour Aarschot via Leuven. Arrivée à 9 h 58'. Aarschot, Kappitelberg, Bülbeek, Blezenhuiskes, Peperbos, Mostingbos, Sint-Josefkapel, Horst, P.-N., Sint-Pieters-Rode, Herberg Blauwmolen, Wezemaal. 21 km. Retour en bus. Pilote : P. De Prince.

12 —R— « *La Région d'Ath* » — Réunion à 7 h 15' gare Centrale. Départ à 7 h 31' Arrivée à 8 h 22'. Ath, Bétissart, Ormeignies, Chièvres, Arbre, Ath. 30 km. Pilote : Yves Conrad.

● *15 — Pour tous.* — Réunion à 8 h 15' gare du Q.-L. Départ à 8 h 39' pour Jemelle. Arrivée à 9 h 56' Jemelle, Bois de On, Nassogne, P.-N., Ambly, Ferrières, Jemelle. 20 km. Pilote : A. Moyson.

● *19 —P—* Réunion à 9 h 05' gare des Autobus au Nord. Départ à 9 h 20' pour Kortenberg. Arrivée à 9 h 52'. Everberg, Vijfwegen, Kapel Sinte-Vérone, Neerijse, Zoetwater, P.N., O.L.V. van Steenbergen, Meerdaalbos, Molendaalbos, Nethen. 20 km. Retour en bus. Pilote : P. De Prince.

19 —P+R— « *La Thiérache* », *2e étape : La Forêt de Mormal.* — Réunion à 7 h 30' gare Centrale Arrêt des Europabus). Départ en car à 8 h précises pour Berlaimont. *Groupe «P»* — Excursion en Forêt de Mormal, Locquignol, P.-N., Landrecies. 22 km. Pilote : R. Porta. — *Groupe «R»* — Mêmes points de passage, mais 29 km. Pilote : J. Opdebeek. Pour les deux groupes prévoir un P.-N. intégral. Pour inscription, voir en tête du bulletin.

26 —P— Réunion à 9 h 30' gare des Autobus au Nord. Départ à 9 h 50' pour Haacht. Arrivée à 10 h 38'. Puttekomheide, Hollaeken, Boortmeerbeek, P.-N., Steentjesbos, Kampelaar, Kampenhout. 18 km. Pilote : J. Driesens.

26 —R— Réunion à 7 h 40' place Rouppe. Départ à 8 h pour Genappe. Arrivée à 9 h 01'. L'itinéraire sera fixé en fonction de la météo. P.-N. à Braine-l'Alleud. Terminus à Uccle. 30 km. Pilote : J. P. Smolders.

2 septembre —P+R— « *Les Abbayes de Belgique* », *8e étape.* — Réunion à 7 h 45' gare Centrale (Arrêt des Europabus). Départ en car à 8 h précises pour Neerpelt. Réserve naturelle, Achelseheide, Achel, P.-N., Haarterheide, Beverbeekseheide, Abbaye d'Achel. Promeneur : 20 km. Randonneur : 26 km. Pour inscription, voir en tête du bulletin. Pilotes : A. Moyson et L. Vandermeiren.

Nos promenades du mercredi des mois de juillet et août

Responsable : R. Porta, av. J. F. Debecker, 120, 1200 Bruxelles.
Toutes les promenades sont circulaires, et pilotées par R. Porta.

4 —Départ à 11 h d'Alsemberg-Centre (Bus W535 au Midi à 10 h 10' ou 10 h 21' à Ma Campagne). P.-N. au Kapittel. Pilote : E. Mosthaf.

11 — Départ à 10 h 45' de la Grande Espinette (Bus W536 à 10 h place Rouppe). P.-N. à La Hulpe. Pilote : E. Mosthaf.

18 — Réunion au Châlet de La Pede (Bus 47, arrêt rue de Neerpede). P.-N. à Gaasbeek. Pilote : E. Mosthaf.

25 — Départ à 11 h place Wiener à Boitsfort (Terminus du tram 32, bus 42, 51, 95). P.-N. à N.D.-au-Bois.

1er août — Départ à 11 h de Droogenbos (Terminus du tram 52). P.-N. à Huisingen. Pilote : E. Mosthaf.

8 — Départ à 11 h de la station de Leeuw-Saint-Pierre (Bus HL 521 place Rouppe à 10 h 30'). P.N. à Gaasbeek.

15 — Départ à 11 h de Tervuren-Parc (Terminus du tram 44). P.-N. à Huldenberg.

22 — Départ à 11 h de N.-D.-au-Bois (Bus E ou E barré au Q.-L.) P.-N. à Hoeilaart.

29 — Départ à 11 h de Tervuren-Parc (Terminus du tram 44). P.-N. à Leefdaal. (Visite éventuelle du château).

Nos excursions du samedi après-midi des mois de juillet et août

Responsable : A. Moyson, rue Victor Rauter, 174, 1070 Bruxelles. Tél. 521 82 67.

Toutes les réunions ont lieu à 14 h 15' et les départs à 14 h 30'.
Toutes les promenades sont d'environ 10 km en Forêt de Soignes.

7 juillet — Réunion au Fort-Jaco (Terminus du tram 18). Pilote : J. Bary.

14 — Réunion à Tervuren-Parc (Terminus du tram 44). Pilote : A. Moyson.

21 — Réunion à Auderghem-Forêt (Tram 44, arrêt après les Trois Couleurs). Pilote : A. Moyson.

28 — Réunion à Groenendaal-Laiterie (Bus L366 à Ixelles, place Sainte-Croix à 14 h 10' ou Boitsfort-étangs à 14 h 21'. Arrivée Groenendaal-Laiterie à 14 h 28'. Pilote : R. Grollet.

4 août — Réunion place Wiener à Boitsfort (Terminus du tram 32, Bus 42, 51, 95). Pilote : A. Moyson.

11 — Réunion à Tervuren-Parc (Terminus du tram 44). Pilote : A. Moyson.

18 — Réunion au Fort-Jaco (Terminus du tram 18). Pilote : A. Moyson.

25 — Réunion à Auderghem-Forêt tram 44, arrêt après les Trois-Couleurs). Pilote : R. Grollet.

1er septembre — Réunion à Groenendaal-Laiterie (Bus L366 à Ixelles, place Sainte-Croix à 14 h 10' ou Boitsfort-étangs à 14 h 21'. Arrivée à Groenendaal-Laiterie à 14 h 28'). Pilote : J. Bary.

Section " Jeunes „ (Pédestre et cyclo)

Martine Moyson (tél. 02/521 82 67) et Yves Conrad (tél. 02/647 44 58) répondront avec plaisir à toute demande de renseignements.

Dimanches 22 juillet, 5 et 12 août, voir programme général.

Le programme de la section jeune est disponible dans son entièreté auprès des responsables (Voir plus haut) et de Thierry Maréchal. Tél. 02/736 77 18.

ECHOS

AU REVOIR. — Un de nos membres assidus, Eliane WESTERBEEK vient de quitter Bruxelles pour la province de Liège. Elle ne nous abandonne pas, mais nous dit au revoir à la manière des poètes.

A Pégase

A ras de pâquerettes, à ras de pavés ronds,
Nos pas ont parcouru les chemins de Belgique
Combien de kilomètres cela ferait-il donc ?
Combien de p'tits cafés, et combien de pique-nique ?

Le dimanche matin, nous chaussons nos godasses
Ou bien alors nos bottes, couleur « vert soupe aux pois »
Qu'aurons-nous aujourd'hui ? Herbe tendre ou caillasse ?
Ou de petits sentiers courant à travers bois ?

Un peu de tout cela, en hochepot savant,
Mitonné, concocté, par nos gentils pilotes,
Assaisonné de gel, ou de brume ou de vent,
Ou de soleils divers, ou de neige, ou de flotte.

Pour la joie des rencontres, et pour l'effort gratuit,
Et pour les découvertes tout au long de la route,
Pour les ruisseaux, les fleurs, pour l'amitié aussi,
Merci, merci Pégase, mais pas Adieu sans doute.

Eliane WESTERBEEK.

Cercle Pégase

COMPOSITION DU COMITE. — Conseil d'administration : Reynaerts Albert, président, cyclotourisme. Porta Robert, conseiller, revue mensuelle, activités extérieures, mercredi. Van Meurs Michel, trésorier.

Comité exécutif. — Driesens Justin, activités dominicales et week-ends, activités non sportives, (séances, festivités, etc.).
Gallet Jos, promeneurs, aide séances mensuelles.
Mme Grollet Monique, aide au secrétariat et à la trésorerie.
Mme Moyson Annie, samedi, aide activités non sportives.
Mlle Taverniers Jacqueline, assurances, aide revue et fichiers.
Mme Thoorens Magelle, aide revue et fichiers.
Mme Vandermeiren Lucette, secrétariat.
Volkaerts Pierre, randonneurs.
Délégués des jeunes : Mlle Moyson Martine et Conrad Yves.

A propos de chiens et de chevaux

Nos membres aiment la nature, la vie et partant les animaux. Ayant donc le cœur sensible à l'égard des bêtes, certains s'imaginent facilement que chaque chien rencontré a un besoin urgent de friandises. Il arrive alors que le chien, reconnaissant ou intéressé, suive le groupe.

Après quelques kilomètres, la pauvre bête est perdue, avec toutes les conséquences, parfois catastrophiques, que cela comporte. Ayons donc le courage d'éloigner sans retard les chiens qui font mine de s'attacher à nos pas. C'est pour leur bien.

Pour tous les animaux supérieurs, plus encore que pour les humains, l'excès de sucre est nuisible. Cela explique que les propriétaires de chevaux qui, soyons-en persuadés, soignent bien leurs bêtes ne serait-ce qu'à cause de leur valeur marchande, n'aiment guère les voir nourrir par chaque passant.

Pégase en Ariège

Comment mieux faire revivre ce séjour en Ariège qu'en vous invitant à fredonner avec nous ces charmants couplets par nos talentueuses Jaqueline's.

Tous les ans on voyage, Ohé vive Pégase (bis)
Presque toujours en France
Vive Pégase et l'espérance

C'est l'Ariège cette année, Ohé vive Pégase (bis)
Le Midi-Pyrénées,
Vive Pégase et les congés

Le soleil était là, ohé vive Pégase (bis)
Dès la première fois
Vive Pégase à Mirepoix

Pour Montségur on part, Ohé vive Pégase (bis)
Dans la pluie, le brouillard
Vive Pégase et les Cathares

Pourtant certains y sont montés, Ohé vive Pégase (bis)
A ce château cathare
Malgré Pégase toujours en retard

Dans ce pays de grottes, Ohé vive Pégase (bis)
Nous en visit'rons trois
Vive Pégase, le pays de Foix

Ni-aux et puis Labouiche, Ohé vive Pégase (bis)
La prom'nade en bateau
Vive Pégase aussi sur l'eau

Ah ! ces petits villages, Ohé vive Pégase (bis)
L'éclat du soleil blesse
Vive Pégase au Sabarthes

Voici l'Hospice de France, Ohé vive Pégase (bis)
Le pique-nique dans les prés
Vive Pégase, les Pyrénées

Et ce charmant accueil, Ohé vive Pégase (bis)
Ces dames aux grands chapeaux
Vive Pégase, bravo, bravo

Et le voyage s'achève, Ohé vive Pégase (bis)
Rendez-vous l'an prochain
Vive Pégase et les copains.

Mesdames, chapeau ! Robert, chapeau !

Assurances

Suite à des informations inexactes parues dans le bulletin de la F.F.B.M.P., on nous demande de rappeler les modalités de l'assurance souscrite par l'Entente des Clubs brabançons de marche, dont notre Cercle fait partie.

A. Marcheurs (60 f).

1. responsabilité civile (c'est-à-dire envers les tiers, y compris les autres membres du Cercle).

Dommages corporels couverts jusqu'à 100 millions de f.

Dommages matériels couverts jusqu'à 10 millions de f., sauf pour les incendies de forêt, pour lesquels l'intervention est réduite à 500.000 f.

2. individuelle-accidents (accidents dont on est soi-même victime). Les membres âgés de plus de 70 ans perdent le bénéfice de cette partie de l'assurance.

Frais de traitement — remboursement garanti pendant 75 semaines au maximum, à concurrence du double du barême de la mutuelle, compte tenu de l'intervention éventuelle de celle-ci. En d'autres mots, doublement du barême mutuelliste, sans pouvoir évidemment dépasser le montant réellement payé.

Frais de transport — remboursement des frais de transport d'urgence jusqu'au lieu de soins le plus proche ; cette garantie s'étend aux malaises et maladies survenant au cours d'une marche.

Indemnités — décès 300.000 f. ; invalidité permanente : maximum 600.000 f.

3. Défense en justice.

Frais couverts jusqu'à 50.000 f. ; libre choix de l'avocat pour les accidents survenus en Belgique.

B. Cyclistes — (80 f.).

Lorsqu'ils pratiquent le sport pédestre, toutes les garanties prévues pour les marcheurs leur sont naturellement acquises.

En tant que cyclistes, ils sont couverts uniquement en responsabilité civile, ainsi que pour la défense en justice, avec la restriction que pour les dégâts matériels, ils ne sont pas réputés tiers entre eux.

C. Organisateurs et pilotes.

Le contrat couvre la responsabilité civile des membres du comité, en tant qu'organisateurs, et celle des pilotes guidant des excursions ou voyages, pour lesquels ils assument le choix de l'itinéraire et de l'allure. Cette garantie s'étend aux locaux utilisés par le Cercle.

D. Etendue du contrat.

Sont ainsi couverts les membres en règle de cotisation et qui ont payé en outre la prime d'assurance, pour toutes les manifestations reprises au bulletin du Cercle, en ce compris le chemin normal pour se rendre au rendez-vous et revenir chez soi. L'assurance couvre également les accidents survenus tant en cours de voyage ou d'excursion que sur le chemin aller et retour, lors de l'emploi de tous moyens de transport publics et privés.

L'assurance en responsabilité civile est valable en Europe, y compris la Yougoslavie, mais à l'exclusion des pays de l'Est et de la Turquie. L' assurance individuelle est valable dans le monde entier.

E. Que faire en cas d'accident. — Sur place, faire constater l'accident par le pilote. Envoyer le plus vite possible à la S.A. Torfs et Fils, avenue de Roodebeek, 171, à 1040 Bruxelles, sous référence « Police Assubel 2051580-Cercle Pégase », une description de l'accident (date, heure, lieu, causes, circonstances, conséquences), avec nom, prénoms et adresse de la victime et des témoins. Pour les accidents personnels, faire parvenir à cette même adresse un certificat médical précisant la nature et la gravité des lésions. Informer la déléguée du Cercle, Mlle J. Taverniers, rue Mont St-Alban, 42, 1020 Bruxelles (tél. 478 35 98, après 19 h.).

La Forêt de Mormal

La Forêt de Mormal est la plus vaste du Nord de la France. Elle s'étend sur plus de neuf mille hectares. Elle est située dans l'est du Département du Nord ; à l'ouest de la vallée de la Sambre ; elle est très giboyeuse, particulièrement en chevreuil. Constituée surtout de chênes et de hêtres, elle produit du bois de qualité, bois d'œuvre, d'industrie, bois de chauffage. La vente annuelle de bois est d'environ 40.000 mètres cubes.

Elle est fort pittoresque, dans des sites vallonnés et offre aux regards des arbres remarquables, âgés de deux ou trois siècles.

Légende & tradition de la vallée de Bethmale (Pyrénées)

Les Maures conquirent la vallée de Bethmale au VII° siècle.

Afin d'organiser une résistance, de venger leur honneur et de libérer leur pays, tous les hommes valides se retirèrent dans la montagne.

Le fils du Chef Maure s'éprit de la plus jolie Bethmalaise nommée ESCLARELYS et celle-ci, bien que déjà promise à DARNERT, pâtre et chasseur d'isards, devint sa maîtresse sans l'ombre d'un remords.

Par une nuit de pleine lune DARNERT surprit les deux amants. Du village on entendit des appels sauvages, des cris d'égorgements. A l'aube de cette funeste nuit retentirent les « HILETS ». Les bergers, DARNERT à leur tête, livrèrent aux Maures un rude combat où ils les exterminèrent.

De retour au village, seul de tous les combattants, DARNET portait de singuliers sabots en forme de croissant de lune. Leur extrémité se relevait en une pointe fine, aiguë comme un dard et chacune d'elle transperçait un cœur sanguinolant. (Celui du Maure à droite, celui de la Bethmalaise infidèle à gauche).

Depuis ces temps lointains, chaque prétendant fabrique avec deux racines de hêtre une paire de sabots à longue pointe, les orne de cuir noir et à l'aide de clous dorés y dessine un cœur.

Le soir de NOEL, il offre ces sabots à l'élue de son cœur.

Celle-ci, en retour lui remet un tricot en laine du pays, bordé de velours noir richement brodé. Ce travail lui a demandé de nombreuses veillées.

Après cet échange représentant beaucoup d'amour, les deux promis se considèrent unis l'un à l'autre pour la vie.

Contes et légendes d'un autre temps

ECAUSSINNES-LA-FOLLIE

Le château d'Ecaussinnes-d'Enghien (appelé aussi Ecaussinnes-la-Follie), ancien nom pour « la Feuillée » date de l'époque féodale. Comme la plupart des châteaux, il possède lui aussi sa légende.

On raconte en effet que le fantôme du comte de Warfusée : René de Renesse, erre encore de nos jours, dans les vieux murs du château.

Ce seigneur se rendit célèbre par l'assassinat de Sébastien Laruelle, bourgmestre de Liège, ce qui lui permit de se faire remarquer auprès de Philippe IV d'Espagne.

La réaction des Liégeois ne se fit pas attendre : le sire de Warfusée fut exécuté sans pitié, pour venger la mort de la malheureuse victime.

Depuis lors, le spectre de ce personnage peu sympathique, vient troubler le repos des vivants.

On peut se poser la question de savoir pourquoi le château de la Follie fut choisi comme lieu de réapparition du spectre de René de Renesse, lorsque l'on sait que celui-ci ne passa que très peu de temps dans cette charmante localité.

A ce personnage quelque peu sanguinaire, succédèrent heureusement d'autres figures plus attachantes, qui vinrent continuer la légende du mystérieux château.

Depuis l'an 1100, lors de la construction d'une redoutable forteresse à Ecaussinnes, décidée par Othon d'Enghien, de nombreux personnages marquèrent ce château de leur passage.

Citons, entre autres, Claude d'Enghien, qui se distingua par son courage.

Elle périt en effet, au milieu des soldats de son père, qui défendaient le château en 1367. La légende veut que chaque année, au mois de février, des perles d'eau glissent le long des murailles qui sont les larmes de ceux qui pleurent la jeune fille à jamais.

L'industrie de la pierre en Hainaut

Le Hainaut est une région très riche en carrières. Il est, en effet, traversé d'Est en Ouest par plusieurs bandes pierreuses. Ces bandes sont constituées pour la plupart de calcaire.

Le Tournaisis fut de tous temps très réputé pour ses carrières de calcaire.

Déjà, à l'époque romaine, le calcaire, situé entre Tournai et Antoing, était exploité.

De nombreuses carrières s'ouvrirent dans la banlieue tournaisienne, pour s'étendre ensuite vers l'amont, sur les deux rives de l'Escaut.

Cette industrie connut un déclin sous les Francs. Mais le calcaire rencontra cependant une nouvelle période plus intense d'utilisation, dans l'architecture romane.

C'est d'ailleurs la « pierre de Tournai » que l'on utilisa pour la construction de la magnifique cathédrale.

A suivre.

Extrait de Info-Hainaut.

Imp. Reynaert-Van Deun, r. Froebel, 9, 1000 Brux. Tél. 02/512 22 54